

Wafaa Boulahya
Lisa Soucha
Elodie Skora
Ekrem Kaymaz

Année 2015-2016

IUT GACO, Université de Belfort-Montbéliard

Projet tuteuré

Création d'une Commission jeunesse au sein du Conseil de développement de PMA



Résumé du projet

Notre problématique : *Comment créer une Commission jeunesse au sein du Conseil de Développement (Codev) de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA)?*

Nous nous sommes renseignés sur le sujet à propos de PMA et du Codev puis notre commanditaire nous a expliqué plus précisément notre sujet. Celui-ci consiste à créer une Commission Jeunes au Codev. En effet, les jeunes, composante manquante au sein du Codev, n'ont pas souvent la possibilité de s'exprimer et la plupart du temps les décisions sont prises à leur place. Le Codev nous offre cette chance de pouvoir s'exprimer au nom des jeunes.

Nous avons tout d'abord réalisé une enquête auprès des étudiants afin d'examiner ce qui peut motiver ou freiner les jeunes à intégrer une telle Commission. Nous avons également organisé et tenu une réunion à PMA avec quelques jeunes intéressés. Nous avons présenté oralement notre projet avec l'aide d'un PowerPoint et nous avons échangé avec eux. Au terme de cette première présentation, nous avons su convaincre quelques étudiants de faire partie de cette Commission jeunes.

Après notre présentation nous avons continué notre discussion dans un cadre plus convivial autour d'une dégustation offerte par le Codev.

Une seconde réunion de présentation à des jeunes en parcours d'insertion avec IDEIS, sera programmée d'ici à la fin mai. L'objectif étant de réunir officiellement cette commission au

Notre commanditaire et sa fonction	Mr Jilali EL RHAZ, directeur du Conseil de développement
Organisation	PMA (Pays Montbéliard Agglomération), le CODEV (Conseil de Développement)
Intitulé du projet	PMA Création d'une Commission « jeunesse » au sein du CODEV
Notre chef de projet	Lisa Soucha
Membres du groupe	Wafaa Boulahya Lisa Soucha Elodie Skora Ekrem Kaymaz
Notre tutrice	Mme Laila Nifakiane
Objectif général	Créer une Commission jeunesse
Période	12 Janvier au 5 Avril (Prolongeable)
Bilan	Le bilan du projet est positif mais il n'est pas encore achevé.

mois de septembre.

Sommaire

Remerciements.....page

I. Mission.....page

II. Gestion de projet.....page

III. Projet responsable.....page

IV. Bilan professionnel et personnel.....page

V. Conclusion.....page

VII. Annexes.....page

Remerciements

Nous tenons à remercier M. Jilali El Rhaz, notre commanditaire qui nous a accompagné tout au long de notre projet et qui a été présent lorsque nous en avons eu besoin. Nous remercions également Mme. Nifakiane pour son soutien, Mme. Severine Zeller et ses étudiants de la Maison Familiale et Rurale de Mandeuve, qui nous ont accordé du temps, Mme Geneletti-Lanfumez qui a su répondre à nos questions quand nous en avons eu besoin

I. La mission

Notre mission, comme on l'a mentionné dans le résumé du projet, était de créer une Commission jeunes au sein du Codev de PMA.

Tâches	Recherche d'informations sur PMA/CODEV	Rédaction des mails importants à diffuser aux étudiants	Organisation d'une réunion	Tenir une réunion
Objectifs	- Se familiariser avec le sujet et la structure concernée	- Faire connaître notre projet afin de créer la commission	- Préparer la présentation oral (ce qu'on va dire)	- Présenter PMA, le CODEV et l'enjeu de la création d'une Commission jeunes
Contraintes	- Manque d'informations sur internet - informations pas toujours claires	- Se montrer convainquant - Trouver des mots clés qui parlent aux jeunes	- Le temps - La précision - Faire un diaporama adapté	- Ne pas laisser de « blancs » s'installer - dynamiser la réunion - Inviter les étudiants à parler
Ressources	Notre Commanditaire	Notre groupe, notre tutrice, les étudiants	Notre groupe, notre tutrice, les étudiants	Notre groupe, notre tutrice, les étudiants
Période	Première et deuxième séances	Tout au long de notre projet	En février	Le 11 février
Outils utilisés	- Internet	- Messagerie électronique universitaire	- PowerPoint - Word	- PowerPoint
Difficultés rencontrées	- Bien cerner le sujet qui nous était inconnu	- Identifier à qui on allait diffuser ce mail - Trouver une adresse pour diffuser le mail à tous les étudiants	- savoir quoi dire - Etre à l'aise à l'oral	- Manque de prise de parole des personnes présentes

II. Gestion de projet

1) L'organisation au sein du groupe de projet

Nous avons travaillé ensemble sur les tâches les plus importantes, par exemple l'organisation de la réunion mais nous nous sommes répartis d'autres tâches pour mieux gérer notre temps.

Membres du groupe	Rôle/ Organisation
Lisa Soucha	<ul style="list-style-type: none">- Chef de projet- Intermédiaire avec notre commanditaire et notre tutrice- Communication par mail pour la diffusion d'informations aux étudiants- Exécution des tâches
Wafaa Boulahya	<ul style="list-style-type: none">- Exécution des tâches
Ekrem Kaymaz	<ul style="list-style-type: none">- Exécution des tâches
Elodie Skora	<ul style="list-style-type: none">- Répartitions des tâches- Exécution des tâches

2) Les outils de gestion utilisés

Outils	Avantages	But
Brainstorming	Idées sans filtre, partage d'idées diverses	Ne manquer aucune idée
Compte rendu	Débriefing	Etre organisé, savoir ce qu'il reste à faire, synthétiser
Google Drive	Facilite la communication	Partager des informations en temps réel et mettre en commun du travail.
Word	Manipulation facile	Mettre en page, rédiger
Facebook	Facile d'accès	Partager des documents
Power Point	Animation d'informations	Animer une réunion
Adresse électronique	Communication facile, rapide	Envoyer des mails groupés, communiquer avec notre commanditaire, notre tutrice
Internet	Facilité d'accès	Rechercher des informations par exemple sur PMA
Documents papiers	Informations précises	Trouver des articles de presse
Téléphone portable	Simplicité, communication rapide	Communiquer, se donner rendez-vous

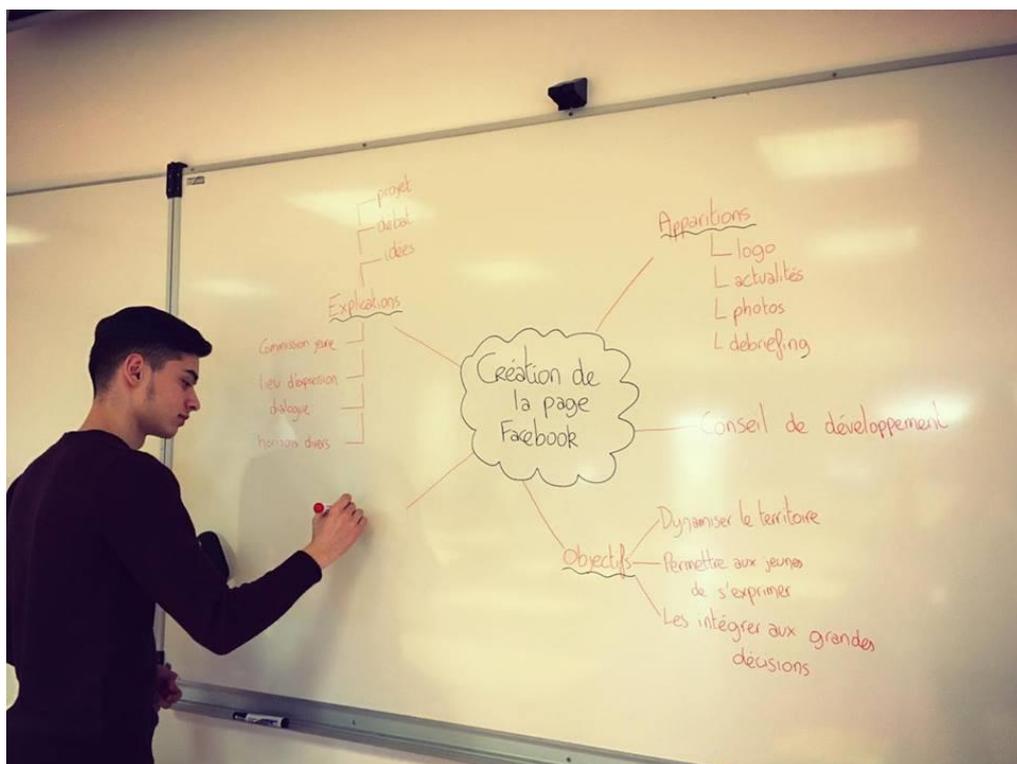
Diagramme de GANTT :

semaines / tâches	12 Janvier	19 Janvier	26 Janvier	2 Février	9 Février	1 Mars	8 Mars	15 Mars	22 Mars	29 Mars
Rechercher des informations										
Interroger des jeunes										
Rédiger des mails clairs et structurés										
Préparer la réunion										
Mettre en place de réunion										
Rédiger le rapport										
Réaliser le diaporama										

3) Compte rendu

Date	Personnes	Lieu	Travail réalisé	Objectifs fixés
12 janvier	- Lisa Soucha - Elodie Skora - Wafaa Boulahya - Ekrem Kaymaz	GACO	- Prise de connaissance du sujet - Recherche d'informations générales	- Rencontre avec notre commanditaire et cibler les objectifs avec lui.
19 Janvier	- Lisa Soucha - Elodie Skora - Wafaa Boulahya - Ekrem Kaymaz - M. Jilali El Rhaz (commanditaire) - Mme Nifakiane	GACO	- Réunion avec présentation précise du sujet par notre commanditaire - Réalisation d'une liste sur les freins et élaborer des solutions	- Se renseigner davantage sur le sujet via des recherches
26 Janvier	- Lisa Soucha - Elodie Skora - Wafaa Boulahya - Ekrem Kaymaz - Jilali El Rhaz - Mme Nifakiane	Pays de Montbéliard Agglomération (PMA)	- Réunion à PMA avec notre commanditaire et notre tutrice, visite des locaux et explications - Envoi de mails pour attirer les jeunes dans la Commission	- Contacter les étudiants en IUT carrières sociale (Belfort) - Interroger les étudiants sur les motivations/ freins (pour intégrer la Commission jeunes)
2 Février	- Lisa Soucha - Elodie Skora - Wafaa Boulahya - Ekrem Kaymaz - Jilali El Rhaz - Mme Nifakiane	Numérica	- Mise au point avec notre commanditaire à Numérica - Nous avons écrit un mail à propos de l'évènement (réunion pour faire venir des jeunes dans la Commission) que l'on souhaite organiser	- Organiser l'évènement - Présentation des activités de Numérica par M. Frédéric Monnier (Directeur adjoint)
9 Février	- Lisa Soucha - Elodie Skora - Wafaa Boulahya - Ekrem Kaymaz	GACO	- Envoie de mails pour relancer les étudiants sur l'évènement	- Réaliser une nouvelle réunion

1 Mars	<ul style="list-style-type: none"> - Lisa Soucha - Elodie Skora - Wafaa Boulahya - Ekrem Kaymaz - Jilali El Rhaz 	GACO	<ul style="list-style-type: none"> - Débriefing avec notre commanditaire - réalisation du tableau des tâches - Réalisation du prototype de la page Facebook 	- Avancer dans le rapport
8 Mars	<ul style="list-style-type: none"> - Lisa Soucha - Elodie Skora - Wafaa Boulahya - Ekrem Kaymaz 	GACO	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du rapport 	- Création de la page Facebook
15 Mars	<ul style="list-style-type: none"> - Lisa Soucha - Elodie Skora - Wafaa Boulahya - Ekrem Kaymaz - Jilali El Rhaz - Mme Nikakiane 	GACO	<ul style="list-style-type: none"> - Débriefing avec notre commanditaire et notre tutrice (plus conseils) - Rédaction du rapport - Envoyer un mail pour une seconde réunion avec les personnes intéressées 	
22 Mars	<ul style="list-style-type: none"> - Lisa Soucha - Elodie Skora - Wafaa Boulahya - Ekrem Kaymaz - Jilali El Rhaz 	GACO	<ul style="list-style-type: none"> - Débriefing sur le projet (plus conseils) - Rédaction du rapport - Rétro planning pour les semaines à venir 	- Organiser des réunions de présentation avec IDEIS
29 Mars	<ul style="list-style-type: none"> - Lisa Soucha - Elodie Skora - Wafaa Boulahya - Ekrem Kaymaz - Mme Nifakiane 	GACO	<ul style="list-style-type: none"> - Mise au point avec Mme. Nifakiane - Rédaction du rapport 	- Se préparer à la soutenance



3) Appréciation qualitative

Il y a des « lois » naturelles qui régissent les phénomènes qui se produisent dans chaque groupe. En effet, des liens affectifs se sont formés au sein de notre groupe et nous avons été productifs. On dit plus communément « l'union fait la force » donc c'est en groupe que l'on peut réussir. Il y a des points essentiels qui rendent possible le travail en groupe : le rôle de chacun, l'investissement personnel et la dynamique du groupe. Nous formons une équipe puisque nous avons un but commun et un objectif à réaliser ensemble. On peut faire référence à Jean-Yves Martin et Didier Anzieu qui parlent de la dynamique des groupes.

Nous étions motivés par ce projet tout d'abord parce qu'il concerne les jeunes. Dans le cadre de notre projet nous avons rencontré et interrogé des jeunes et cela nous a beaucoup plu. Nous n'avons pas eu de conflit au sein de notre groupe mais nous avons tous su communiquer librement et donner notre avis même s'il était différent. Nous avons réparti le travail et les tâches à réaliser. Nous nous sommes fixés des objectifs à chaque séance pour la séance suivante. Le réseau en étoile peut très bien caractériser l'organisation au sein de notre groupe. En effet, tous les membres du groupe sont liés, ils peuvent communiquer sans intermédiaire et il n'y a pas de rapport d'autorité direct.

III. Projet responsable

1) Actions qui ont eu un impact négatif sur notre projet

Nous avons eu des difficultés à trouver des jeunes vraiment intéressés pour participer à notre première réunion. En effet, la plupart ont peur de l'engagement, manque de temps ou ont peur de ne pas réussir à s'organiser. De plus, nous avons envoyé de nombreux mails et nous avons eu très peu de réponses (environ 5% de réponses orales et écrites). Et, certaines personnes qui s'étaient engagées à venir à notre réunion (le 19 Janvier) ne sont finalement pas venues. Pour finir, nous avons en général manqué de temps puisque l'organisation de ce type d'évènement ne dépend pas que de nous et nécessite de prévenir en avance les personnes (il faut ensuite attendre leur réponse...).

Les parties prenantes concernées par notre projet sont ; les membres du groupe, notre tutrice, notre commanditaire, le CODEV et PMA.

2) La responsabilité économique

Au sein de notre groupe, nous avons réalisé du co-voiturage pour limiter les frais de transport. Dans le cadre de notre projet, nous n'avons pas eu de dépenses à faire.

3) La responsabilité sociale

Le Codev de PMA souhaite favoriser l'intégration des jeunes avec la création d'une commission jeunes. Celle-ci permettrait aux jeunes de s'exprimer librement sur différents sujets et d'être entendus. Au sein de cette commission des projets pourront aboutir et ces projets pourront améliorer la vie des habitants du Pays de Montbéliard ou encore de régler des problèmes d'ordre social. De plus, il y a des relations entre les jeunes de la commission et entre les autres membres des commissions au sein du CODEV.

4) La responsabilité environnementale

Nous avons fait du co-voiturage lors de nos sorties à PMA pour limiter les frais mais également pour avoir une conduite responsable vis-à-vis de l'environnement. Nous avons communiqué par mails et nous n'avons pas fait de tirages papiers. De plus, par la suite, les projets qui peuvent être mis en place au CODEV peuvent être des projets liés à l'écologie et à l'environnement. Par exemple, développer le concept des vélos que l'on peut louer pour se déplacer à Montbéliard.

IV. Bilan professionnel et personnel

1) Répartition des tâches par membres du groupe

Nous nous sommes répartis les tâches mais nous nous sommes aidés mutuellement. Nous avons su gérer notre temps à travers les tâches que nous avons à faire. Nous avons réalisé la plupart de nos tâches le mardi mais nous avons également utilisé notre temps libre pour travailler sur le rapport et par exemple pour faire une réunion à PMA un jeudi.

Tâches	Acteurs	Lisa Soucha	Wafaa Boulahya	Elodie Skora	Ekrem Kaymaz
Rechercher des informations à propos du projet		X	X	X	X
Questionner les étudiants de GACO à propos de notre projet		X	X	X	X
Correspondre avec le commanditaire par mail		X			
Préparer d'une réunion à PMA		X	X	X	X
Rédiger un mail pour inviter des étudiants à la réunion		X			X
Créer un diaporama pour la réunion				X	X
Accueillir des étudiants et prendre la parole lors de la réunion		X	X	X	X
Tenir le calendrier				X	
Rédiger le Brief Agence			X		X
Créer la page Facebook		X			X
Réaliser glossaire, webographie, bibliographie				X	
Compte-rendu					X
Débriefing		X			X
Articles de presses		X			
Rapport		X	X	X	X
Mise en page du rapport				X	
Réaliser le tableau des tâches				X	

2) Savoirs, savoir-faire et savoir-être des membres du groupe

	Savoirs (Cours utilisés)	Savoir-faire	Savoir-être
Lisa	management d'équipe, gestion de projet et d'information, informatique, économie, marketing	animer une réunion rédaction communication par e-mails	Ouverture d'esprit A l'écoute Attentif Manager
Elodie		Rédaction Répartition des tâches Communication Travailler en groupes	Facilité d'expression A l'écoute Organisée Sérieux
Wafaa		Animer une réunion Communiquer dans un groupe Rédaction Travailler en groupes	A l'écoute Sociable Attentif Polyvalente Rigoureuse
Ekrem		Animer une réunion Communication Travail d'équipes	A l'écoute Attentif Dynamique Motivation du groupe

V. Conclusion

Notre mission était d'aboutir à la création d'une Commission jeunes au sein du Codev de PMA. Nous avons interrogé des jeunes, envoyé des mails, organisé une réunion. Grâce à tout cela, nous avons pu identifier les freins et les motivations des jeunes pour faire partie ou non de la Commission. Actuellement, la Commission n'est pas encore mise en place mais nous nous sommes engagés auprès de M. EL RHAZ à poursuivre notre mission et constituer le noyau dur de cette Commission.

Ce projet nous a beaucoup apporté, en effet, nous avons pour la première fois tenu et organisé une réunion devant des personnes qui nous étaient inconnues. Nous sommes davantage à l'aise à l'oral, nous avons appris à faire un dossier organisé et complet. Nous avons réussi à travailler en équipe et à s'écouter les uns les autres.

Nous allons poursuivre notre projet pour que la Commission puisse exister en Septembre 2016.

VI. Glossaire, webographie et bibliographie

1) Glossaire

PMA = Pays de Montbéliard Agglomération

Une agglomération = un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Plus simplement, c'est un regroupement de plusieurs communes.

Un pôle métropolitain = « un établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre » (art. L5731-1 CGCT).

Le CODEV = Conseil de Développement

2) Webographie

Images :

http://www.alphil.com/media/catalog/category/Lamard_Pierre.jpg

<http://www.mairiefeschelchatel.fr/>

https://pbs.twimg.com/profile_images/455963967739805696/ZfksRz_E.jpeg

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/3/36/Andr%C3%A9_Boulloche_%281915-1978%29.jpg/220px-Andr%C3%A9_Boulloche_%281915-1978%29.jpg

Site de PMA :

<http://www.agglo-montbeliard.fr/>

Unicité :

<http://www.nantes-citoyennete.com/>

Site du CODEV :

<http://codev.agglo-montbeliard.fr/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100002227970629&fref=ts>

Twitter :

<https://twitter.com/Codev>

Pôle métropolitain :

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/intercommunalite-cooperation-locale/que-sont-poles-metropolitains-crees-par-loi-2010.html>

Articles de presse :

<http://www.estrepublikain.fr/edition-belfort-hericourt-montbeliard/2016/02/11/politique-vers-la-creation-d-un-grand-pays-de-montbeliard-a-76-communes-et-150-000-habitants>

<http://www.delfingen.com/pdf/revue-de-presse/edition-de-montbeliard-du-15-12-2012.pdf>

<http://www.estrepublikain.fr/edition-belfort-hericourt-montbeliard/2015/11/03/aire-urbaine-le-pole-metropolitain-au-coeur-d-une-conference-debat-ce-soir-a-l-agglo-de-montbeliard>

<http://www.toutmontbeliard.com/2015/10/27/la-metropolisation-enjeux-et-effets-pour-le-nord-franche-comte/>

3) Bibliographies

Jean-Pierre TUEFFERD

Il était maire de Montbéliard et Président-Fondateur du District urbain du pays de Montbéliard (DUPM) de 1959 à 1965.



André BOULLOCHE (1915-1978)

Un homme politique français membre de la SFIO, Compagnon de la Libération, haut fonctionnaire (Ingénieur général des Ponts et Chaussées) et ministre du général de Gaulle en 1959. Député-maire de Montbéliard à partir de 1965, président du District urbain du pays de Montbéliard et député du Doubs de 1967 à 1978.



Charles DEMOUGE

Président actuel de PMA, il a été élu le 10 septembre 2015.

Il est actuellement le maire de Fesche-le-Châtel.



Pierre LAMARD

Président du CODEV depuis 2010.



Jilali EL RHAZ

Directeur du Conseil de développement
Monsieur El Rhaz est notre
commanditaire sur le projet tuteuré.

VII. Annexes

1) Brief agence

Coordonnées de notre commanditaire	
Numéro de téléphone	03 81 31 89 65
Numéro de portable	06 78 39 47 13
Adresse E-mail	jilali.elrhaz@agglo-montbeliard.fr

Rôle du commanditaire :

Au début de notre projet M. EL RHAZ nous a fait une présentation sur la structure de PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) et du CODEV (conseil de développement). Ensuite il nous a expliqué en quoi consiste notre projet et quels seraient les enjeux. Il nous a familiarisé avec le projet pour que l'on se sente concerné, il nous a aussi présenté la problématique : Le Conseil de Développement du Pays de Montbéliard compte 6 collèges. Il manque une composante dans ce Conseil : les jeunes.

Notre objectif principal :

La Commission pourra être composée de jeunes étudiants du campus de Montbéliard, y compris des BTS ou des jeunes travailleurs qui participeront à la réflexion pour rendre l'agglomération encore plus attractive et compétitive. Ils parleront au nom des jeunes, l'idée est de donner la parole aux jeunes pour qu'ils puissent enfin s'exprimer dans une structure dédiée à la concertation. Face à une situation où on a une démobilisation des citoyens vis-à-vis des politiques et de la chose publique, les gens se désintéressent et n'ont plus confiance en les dirigeants.

M. EL RHAZ nous a fait visiter PMA ainsi que Numérica (une entreprise de télécommunication) où nous avons eu des réunions. Monsieur EL RHAZ a eu un rôle de conseil et de guide.

Des éléments d'information sur l'organisation :

PMA

- Regroupe 29 communes
- Président de PMA : Charles Demouge
- 179 km²
- 120 000 habitants

CODEV

- Président : Pierre Lamard
- Directeur : Jilali EL RHAZ
- 109 membres titulaires et plus de 50 membres associés
- 6 collèges et 6 commissions

Dans le cadre de ses missions, le conseil de développement, instance de démocratie participative, souhaite mettre en place une Commission dédiée à la jeunesse manquante au sein de la structure. Les jeunes pourront enfin donner leur avis.

Dans notre projet, PMA n'a pas de concurrence directe. Ce n'est pas un secteur concurrentiel car PMA (pas de but lucratif). Au contraire la complémentarité entre les différentes structures favorise la participation citoyenne qui est le maître mot de ce projet. Cependant d'autres lieux qui favorisent l'expression des citoyens existent comme les Associations d'étudiants, les Commissions extramunicipales, les Conseils de quartier ou encore les Conseils citoyens.

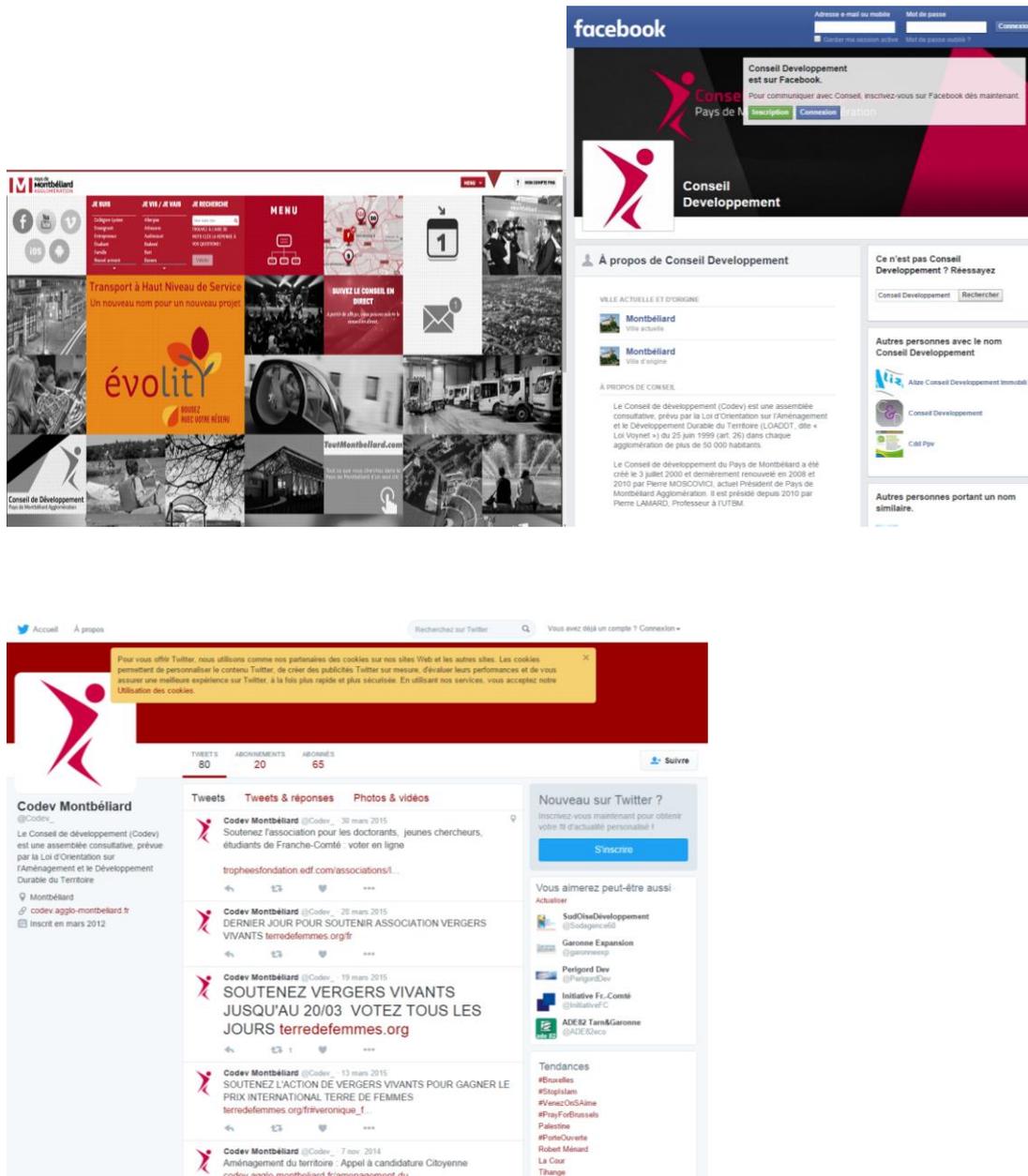
La problématique générale du projet :

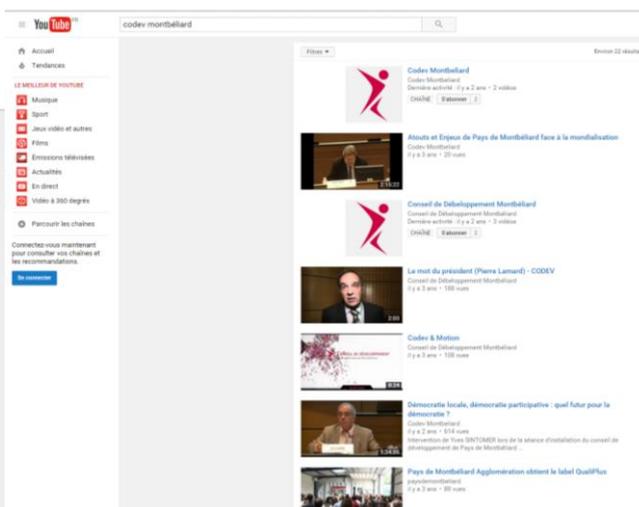
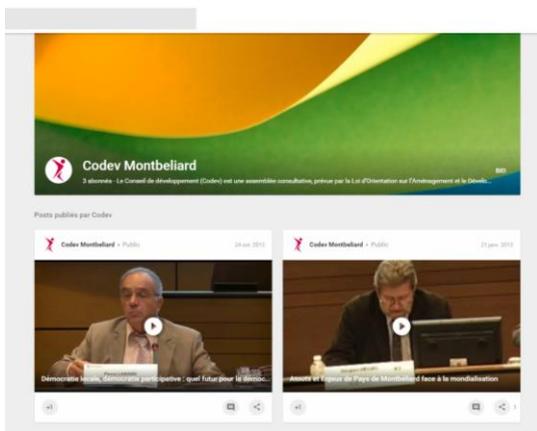
Le conseil du développement du Pays de Montbéliard compte 6 collèges. Il manque une composante dans ce conseil : les jeunes

Les objectifs fixés :

- ✓ Trouver les motivations et les freins pour l'intégration à la Commission jeunesse
- ✓ Trouver des solutions aux freins pour inciter à rejoindre la Commission
- ✓ Organiser des rencontres afin d'informer d'avantage les personnes pouvant être intéressées
- ✓ Être présent sur les réseaux sociaux
- ✓ Créer un noyau de personnes qui pourront faire avancer la Commission et attirer plus de personnes

2) Capture d'écran des applications





3) Cahier des charges

SEMESTRE 2 – PROJETS TUTEURS



Cahier des charges

PMA – CREATION D'UNE COMMISSION « JEUNESSE » AU SEIN DU CODEV

Commanditaire : Monsieur Jilali EL RHAZ, directeur du CODEV (Conseil du Développement) du Pays de Montbéliard

Problématique : Le Conseil du Développement du Pays de Montbéliard compte 6 collèges. Il manque une composante dans ce conseil : les jeunes.

Objectif principal : Création d'une commission composée de jeunes étudiants du campus de Montbéliard, y compris BTS, qui participeront à la réflexion pour rendre l'agglomération encore plus attractive et compétitive.

Objectifs secondaires :

Période : du 12 janvier au 29 mars 2016

Nombre d'étudiants : 4 à 6 étudiants

Travail à faire :

- Mise en place de la commission
- Définir des axes de réflexion : quelles sont les attentes des jeunes ? Quels sont les sujets d'intérêt général qu'ils souhaitent voir aborder
- Prévoir une communication autour de la création de la commission

Contacts

- Monsieur Jilali EL RHAZ – jilali.elrhaz@agglo-montbeliard.fr – 03 81 31 89 65

4) Les aspects juridiques

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION

(Modifié par délibération en date du 31 mai 2013 à Montbéliard par le président)

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard a adopté par délibération en date du 9 juillet 2009 le règlement intérieur de son conseil de développement, marquant ainsi sa volonté de développer les outils de démocratie participative sur son territoire.

Cette démarche s'appuie sur la Loi du 25 juin 2009 pour l'aménagement et le développement du territoire, qui prévoit, dans son article 26, la mise en place d'un Conseil de Développement dans les agglomérations.

Le présent règlement intérieur modifié est le fruit d'une réflexion concertée avec le Bureau du Conseil de Développement. Il traduit le souci de conforter la légitimité de la démarche, et la recherche d'une large représentation des acteurs sociaux du Pays de Montbéliard.

1 – FONCTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement est constitué à l'échelle du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard.

Sa fonction est consultative : il apporte aux élus de la Communauté d'Agglomération des avis sur les questions relatives à la vie et au développement du territoire.

La saisine du Conseil de Développement intervient :

- par demande écrite du Président de la Communauté d'Agglomération
- par décision de son Bureau, prise à la majorité des voix.

Il est obligatoirement consulté dans le cadre de l'élaboration du projet d'agglomération.

Le Conseil de Développement formalise ses avis par un rapport écrit, qui est transmis au Président de la CAPM.

2 – COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement comprend 109 membres qui sont répartis en six collèges :

2.1 – Collège des entreprises et des acteurs de l'économie

Il compte 15 membres, soit :

- 2 représentants désignés par la Chambre de Commerce et d'Industrie
- 2 représentants désignés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- 1 représentant désigné par la Chambre d'Agriculture

- 1 représentant désigné par la Chambre Régionale de l'Economie Solidaire
- 2 représentants des ordres professionnels (médecins, architecte, notaires...)
- 7 représentants d'entreprises locales, dont au moins 1 représentant de PSA.

Pour la désignation des représentants des entreprises locales, un appel à candidatures sera lancé auprès du public.

2.2 - Collège des syndicats de salariés

Il est composé de 15 membres désignés par les organisations syndicales de salariés représentées dans le Pays de Montbéliard.

A la date de l'adoption du présent règlement, et au vu des résultats des élections prudhommales de 2008, ces 7 sièges sont répartis entre:

- CGT : 3 sièges
- CFDT : 2 sièges
- FO : 1 siège
- CFTC : 1 siège.

2.3 - Collège des associations Il est composé de 25 membres répartis en 10 catégories :

- Associations sportives (4 représentants)
- Associations culturelles (4 représentants)
- Associations de défense du cadre de vie (4 représentants)
- Associations d'action sociale (2 représentants)
- Associations d'éducation et de formation (2 représentants)
- Association de défense des droits de l'homme et de promotion de la citoyenneté (2 représentants)
- Associations d'éducation populaire (2 représentants)
- Associations de consommateurs, des usagers et des locataires (2 représentants)
- Associations de parents d'élèves (2 représentants)
- Associations d'étudiants (1 représentant)

2.4 – Collège des services publics (hors délégataires de services publics communautaires)

Il comprend 15 membres, soit :

- 1 représentant de chacune des universités et écoles suivantes : UTBM, UFR STGI, IUT, CFA, CFAI, GRETA
- 1 représentant de l'Hôpital Belfort-Montbéliard
- 1 représentant de la CAF,
- 1 représentant de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- 1 représentant de Pôle Emploi
- 1 représentant de chacun des bailleurs sociaux suivants : Habitat 25, IDEHA, NEOLIA

2.5 – Collège des personnalités qualifiées

Il comprend 10 membres désignés par le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard parmi les citoyens impliqués dans la vie économique, associative et culturelle du Pays de Montbéliard.

2.6 – Collège des citoyens volontaires

Il est composé de 29 personnes volontaires, soit 1 personne par commune membre de la Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard. Pour la désignation des citoyens volontaires, un appel à candidatures est lancé auprès du public. Dans le cas où plusieurs candidats se manifestent pour représenter une même commune, un tirage au sort sera mis en place pour désigner la personne retenue.

3 – LA QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Les membres du Conseil de Développement résident ou exercent leur activité professionnelle sur le territoire de la CAPM.

Les personnes détenant un mandat électif local (maires, adjoints, conseillers communautaires, conseillers généraux et régionaux, à l'exception des conseillers municipaux) ou national, ainsi que les personnes occupant un emploi d'encadrement dans les services de la CAPM ne peuvent pas être membres du Conseil de Développement.

Les membres du CODEV siègent intuitu personae. Ils ne perçoivent aucune indemnité. Ils sont désignés pour une durée de 3 ans : ce mandat est reconductible.

La qualité de membre du Conseil de Développement se perd par démission écrite ou perte de lien avec le territoire. Lorsque la personne a été désignée par un organisme, celui-ci est invité à désigner un nouveau représentant. Dans le cas contraire, le siège reste vacant jusqu'au renouvellement suivant du Conseil.

4 – ORGANISATION DES TRAVAUX

4.1 – Le Président

Le Président du Conseil de Développement est nommé par le Président de la Communauté d'Agglomération parmi ses membres. Il s'assure du bon déroulement des bureaux, dont il arrête les ordres du jour. Il invite aux réunions des bureaux et séances plénières. Il préside les séances plénières.

4.2 – Le Bureau

Chaque collège désigne un représentant au Bureau du Conseil de Développement, qui compte donc 6 membres.

Le Bureau organise le travail du Conseil, définit le programme de travail et les ordres du jour. Le programme de travail du Conseil de Développement comprend :

- les questions soumises à son avis par le Président de la CAPM
 - les sujets dont il souhaite se saisir par décision à la majorité des membres du bureau).
- En cas d'auto-saisine, le Président du Conseil de Développement informe par écrit le Président de la CAPM de l'engagement de cette réflexion.

4.3 – Les commissions et groupes de travail

Le Bureau constitue autant que de besoin des commissions et groupes de travail, qui doivent obligatoirement comprendre des représentants des différents collèges. Chaque membre du Conseil de Développement participe à au moins une commission ou groupe de travail.

4.4 – Les séances plénières

Le Conseil de Développement se réunit en séance plénière au moins deux fois par an, et chaque fois qu'il est nécessaire de formaliser un avis. Les séances plénières sont publiques.

5 – MOYENS

Deux agents de la Communauté d'Agglomération (un/une chargé/e de mission et un/une secrétaire) assurent le secrétariat général du Conseil de Développement.

La Communauté d'Agglomération apporte en outre un soutien logistique et administratif au fonctionnement du Conseil de Développement. Un budget de fonctionnement lui est alloué chaque année.

Les frais de déplacement des membres du Conseil de Développement sont pris en charge par la Communauté d'Agglomération selon les mêmes modalités que celles prévues pour les membres élus du Conseil de Communauté.

Le Conseil de Développement peut solliciter l'expertise des services de la CAPM, de l'Agence d'Urbanisme et de Développement, et de manière générale de toute personne susceptible de contribuer à son information.

5) 4 articles de presse

POLITIQUE : VERS LA CRÉATION D'UN GRAND PAYS DE MONTBÉLIARD À 76 COMMUNES ET 150.000 HABITANTS

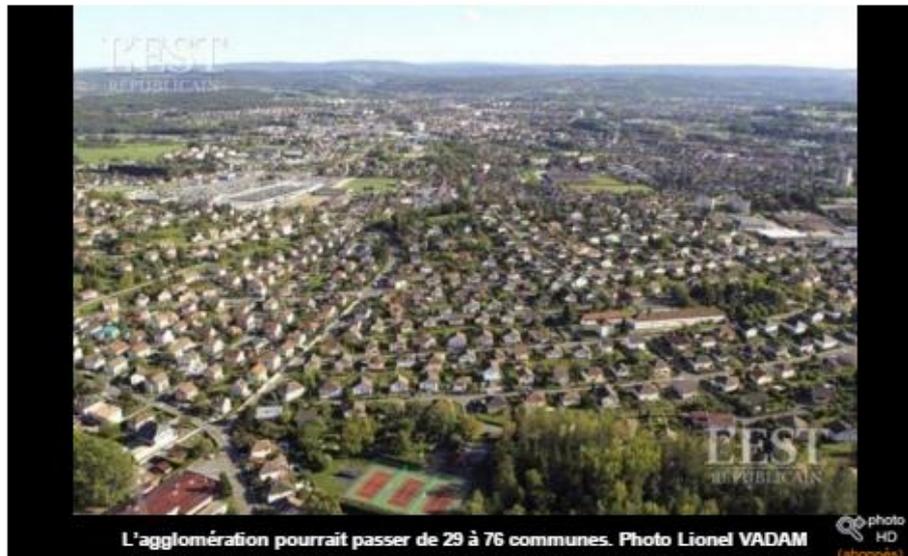
11/02/2016 à 05:06 , actualisé le 10/02/2016 à 22:13

Partager

63



Vu 1109 fois



L'agglomération pourrait passer de 29 à 76 communes. Photo Lionel VADAM

photo HD
(abonnés)

C'EST COMME UNE VALSE à trois temps. D'abord, deux pas en avant enthousiastes sur le tempo « nos bras sont grands ouverts pour vous accueillir » à l'adresse des communautés de communes qui ceinturent l'agglomération : la vallée du Rupt (moins Arcey rattachée récemment à la communauté de communes de L'Isle-sur-le-Doubs avec la bénédiction préfectorale), les Trois cantons, le Pays de Pont-de-Roide et les Balcons du Lomont.

Ensuite, un pas en arrière frileux sur le credo « ceux qui veulent venir, venez, mais je ne vous garantis rien ».

Enfin, deux pas en avant sur un air décidé et volontaire entonné hier mercredi par le président de l'agglomération Charles Demouge. Au fil du temps et d'une « sage réflexion », la décision « pas facile à prendre » mais dont il se saisit « avec volonté » s'est imposée. Celle de bâtir un grand Pays de Montbéliard avec les quatre communautés voisines. Une grande agglomération de 76 communes (au moins) qui pèsera son poids démographique (150.000 habitants), économique (premier bassin régional d'emploi dans l'industrie), touristique (atouts verts des communes rurales). Un territoire, donc, qui aura du poids dans les décisions prises à l'échelle de la nouvelle grande région et du pôle métropolitain.

« Ne ratez pas le coche »

Charles Demouge n'y a jamais été hostile. Dès le départ, pour emboîter le pas à une loi NOTRe (nouvelle organisation du Territoire) qui a déboulé comme un boulet à la sortie de l'été 2015, le président de l'agglomération a dit tout l'intérêt de construire ce grand territoire qui assiérait sa position de troisième agglomération de la région Bourgogne-Franche-Comté après le grand Dijon et le Grand Besançon. Mais pas avant 2020. « Le temps aurait été un allié de poids dans la construction de cette nouvelle entité », dit-il. Et que font les communes concernées ? Elles végètent en attendant 2020 ? Position impossible à tenir. Charles Demouge en est bien conscient : « De temps, il n'en est aujourd'hui plus question et il nous faut agir ». Le sujet vient sur la table d'un conseil communautaire extraordinaire mardi 16 février.

Fin mars, le préfet présentera le schéma départemental de coopération intercommunale. Dans le projet de schéma annoncé l'automne dernier, il préconisait un mariage entre l'agglomération et les quatre communautés de communes voisines. Individuellement et collectivement, les communes et les EPCI ont voté contre. Un « non » qui tient davantage au procédé « précipité » qu'à la finalité du projet. Aujourd'hui, Charles Demouge en est convaincu : « Bâtissons ensemble ce grand pays de Montbéliard » dans la coopération et le dialogue avec la création d'une « entente préfiguratrice », nouvelle instance qui va travailler « sur le projet de territoire ».

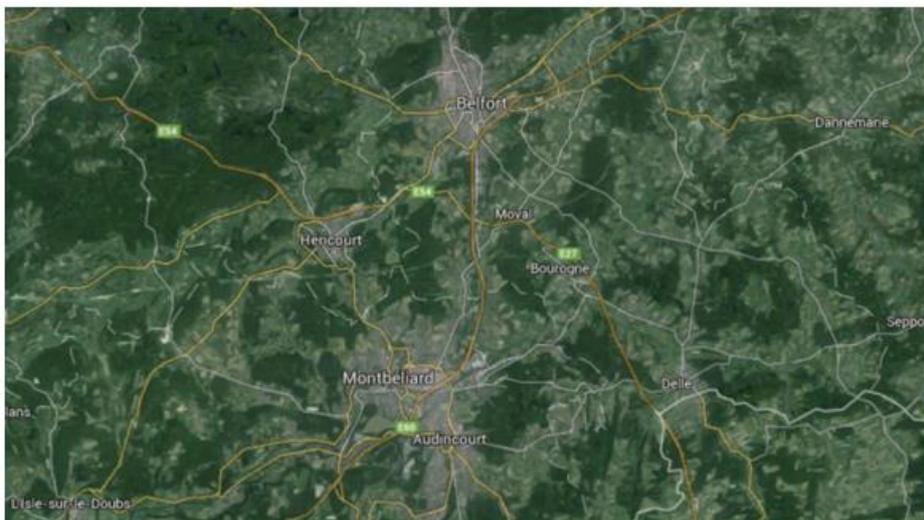
Il veut convaincre, rallier les communes tentées de se rapprocher d'autres communautés de communes périphériques, Pays d'Héricourt ou de Saint-Hippolyte. « C'est maintenant ou jamais. Ne ratez pas le coche. Il y a une opportunité à saisir aujourd'hui. Elle ne se reproduira pas de sitôt ».

Ce grand Montbéliard verra le jour le 1er janvier 2017. En même temps, qui dit nouvelle composition (de 29 à 76 communes), entend élection pour élire une nouvelle gouvernance. Charles Demouge va remettre son fauteuil en jeu. « Je le sais et je serai candidat », annonce-t-il, « avec un vrai projet de territoire ».

F. J.

TAGS : EDITION BELFORT-HÉRICOURT-MONTBÉLIARD | MONTBÉLIARD | LE PAYS DE MONTBÉLIARD | POLITIQUE

La Métropolisation : enjeux et effets pour le Nord Franche-Comté



(photo Google)

27 OCTOBRE 2015

Les Journées ADU'rables sont un lieu d'échange et de débat sur les thèmes de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. La 18ème rencontre des Journées ADU'rables organisée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU) et le Conseil de Développement de Pays de Montbéliard Agglomération (Codev) sera autour du thème : « La Métropolisation : enjeux et effets pour le Nord Franche-Comté », le mardi 3 novembre 2015 à 19h à l'Hôtel d'Agglomération, 8 avenue des Alliés, à Montbéliard.

« Territorialité », « métropoles » ou « pôles métropolitains », autant d'intitulés législatifs mais pour quelles significations et pour quelle direction ? Si les pouvoirs publics entendent affirmer les métropoles dans le système politico-administratif territorial, la question qui vient d'emblée est bien celle des raisons et des finalités.

Quelles sont les limites et les éventuelles carences des entités territoriales qui justifient que l'on veuille leur substituer une telle institution ? Dans ce phénomène métropolitain contemporain, quels sont les enjeux et les effets pour le Nord-Franche-Comté ?

Autant de questions sur lesquelles Raymond Woessner, Professeur de géographie à la Sorbonne, spécialiste dans l'aménagement du territoire et invité permanent de l'Association de Prospective Rhénane (Strasbourg) apportera des éclairages. Charles Demouge, Président de Pays de Montbéliard Agglomération, viendra conclure cette séance.

L'entrée est libre et gratuite.

AIRE URBAINE : LE PÔLE MÉTROPOLITAIN AU CŒUR D'UNE CONFÉRENCE-DÉBAT, CE SOIR, À L'AGGLO DE MONTBÉLIARD

03/11/2015 à 05:00 , actualisé le 02/11/2015 à 19:36

Partager

14

☆☆☆☆☆

Vu 404 fois



LE CONSEIL de développement de Pays de Montbéliard Agglomération et l'agence de développement et d'urbanisme de Montbéliard ont fait appel à Raymond Woessner, docteur et chercheur en géographie, expert des questions de développement territorial pour aborder, ce soir, celle du futur Pôle métropolitain de l'Aire urbaine. On connaît l'attachement des présidents de PMA et de la Cab (Communauté d'agglomération de Belfort) et des élus de l'Aire urbaine à la création de cette nouvelle instance conformément aux dispositions de la loi de Réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, revisitée en janvier 2014 pour permettre à des collectivités de taille démographique modeste de s'inscrire dans le dispositif. On sait aussi que ce futur pôle suscite bien des inquiétudes et des interrogations parmi les élus des petites communes et des communautés de communes invitées à s'agréger à ce futur ensemble. La crainte est grande dans les rangs des édiles locaux de perdre une partie de leurs prérogatives, obligeant les promoteurs du Pôle métropolitain de l'Aire urbaine à prendre leur bâton de pèlerin et à aller les rencontrer pour les rassurer en imaginant des dispositions garantissant leur pouvoir de décision. Le débat lancé dans les villes et les campagnes avance puisqu'aujourd'hui, sept des onze groupements de communes de l'Aire urbaine ont émis un avis positif. « On est effectivement dans une phase d'adhésion », se réjouit Pierre Lamard, président du Conseil de développement de PMA, qui plaide en faveur de l'émergence de ce pôle. « On réfléchit à un nord Franche-Comté en état de marche du point de vue de la métropolisation », commente l'universitaire qui laisse aux politiques, le volet administratif de ce dossier complexe.

Transports, santé, université

Métropolisation : le mot est lâché et le conférencier Raymond Woessner en fera un usage pédagogique ce soir, avec la volonté de convaincre son auditoire que le pôle métropolitain constitue « une opportunité offerte par la législation », un excellent moyen de « définir une stratégie de projets ». L'enseignant-chercheur, qui a consacré beaucoup de ses travaux aux enjeux du développement territorial, ne manquera pas d'insister sur la chance ainsi offerte aux agglomérations de Montbéliard et de Belfort de « se faufiler, en retirant un bénéfice, dans un système », jusque-là réservé aux mégalo-poles ou en tout cas aux « très grandes agglomérations comme Paris, Lyon, Marseille... ». Pour ce spécialiste, « il y a une série d'axes à développer pour en faire un système qui se développe et profite à d'autres ». Il cite l'exemple de la ligne à grande vitesse et de la gare TGV de Belfort-Montbéliard, « qui est juste à côté du nouvel hôpital et de l'UTEM, ce qui favorise les entrées et sorties entre eux ». Ces trois réalisations sont la preuve que l'Aire urbaine jouit déjà d'une expérience ancienne en matière de coopération intercollectivités. Le point qui s'annonce en revanche comme potentiellement douloureux est bien sûr celui du financement. « On sait que chaque fois qu'on ajoute un rouge, on ne fait pas baisser les impôts. Mais la donne a changé : l'heure est aux économies. Qui sait si on ne parviendra pas à faire mieux avec moins de moyens ? ».

Conférence-débat « La métropolisation : enjeux et effets pour le nord Franche-Comté », par Raymond Woessner, ce mardi 3 novembre, à 19 h en salle du conseil de Pays de Montbéliard Agglomération, 8, avenue des Alliés à Montbéliard.
José GONZALVEZ

MONTBELIARD

Economie L'union fait la force : le conseil de développement livre des pistes pour faire plus que subir la mondialisation

Avoir de l'intelligence territoriale

« LES ATOUTS ET ENJEUX du Pays de Montbéliard face à la mondialisation » : telle était le thème de la rencontre-débat organisée hier, à Pays de Montbéliard agglomération (PMA), par le conseil de développement économique du Pays de Montbéliard. 200 personnes y ont assisté. Universitaire, professeur spécialiste de l'histoire industrielle à l'UTBM, Pierre Lamard, par ailleurs président du conseil de développement, était un des intervenants.

- Pourquoi une telle réunion en période de crise ?

- Pourquoi pas ? Nous avons une vision prospective et devons penser, quel que soit le contexte, à notre attractivité. Aujourd'hui, il y a un double enjeu. D'abord au niveau des États, ça bouge. En France, on parle ainsi de banque publique d'investissement, il y a des missions sur la désindustrialisation et la réindustrialisation. Dans le même temps, les territoires, le local, ne veulent plus simplement recevoir des directives de l'État : ils deviennent proactifs, se saisissent des questions économiques. Ici, nous nous devons d'apporter une certaine lucidité, d'autant que PSA, le poumon économique de notre territoire, est en crise.

- C'est la fragilité face à la mondialisation ?

- C'est la fragilité tout court. Le Pays de Montbéliard est déjà mondialisé



■ Une image que Pierre Lamard a reprise du patron du conseil de surveillance de Schneider pour illustrer l'intelligence territoriale et économique : « Les Allemands savent chasser en meute ». Photo FR

grâce à PSA dont la dimension est mondiale. Mais la crise de l'acteur principal rejaillit sur les activités connexes. À partir de là, il faut se demander comment le territoire peut proposer une organisation industrielle plus lisible. Tout n'est pas à attendre du donneur d'ordres. On a toujours sous les yeux le modèle allemand : là-bas, les entreprises intermédiaires sont organisées à

la fois en territoire et par domaines d'activités. Les « clusters », pour reprendre ce terme, sont une réalité de l'Italie du Nord, de Vigo (NDLR : Javier Varela, le directeur de PSA Sochaux, auparavant en Espagne, est venu en témoigner), dans le Bade-Wurtemberg. Ces exemples nous montrent qu'il faut une intelligence territoriale, des stratégies collectives, une solidarité.

- Un exemple ?

- Eh bien mutualiser des compétences, voire des hommes. Par exemple des ingénieurs développement capables de travailler pour plusieurs PME, qui ne pourraient en embaucher un dans l'immédiat.

- Mais tout cela, ça fait quinze ans qu'on en parle dans le Pays de Montbéliard. Sans beaucoup de concret...

- Certes, on a identifié des faiblesses et des clés pour

Un petit noir pour la route ?

► Renouvelé en juin 2010, le conseil de développement du Pays de Montbéliard est une instance participative d'environ 80 personnes, issues de la société civile. S'y côtoient syndicalistes, représentants des services publics, personnalités qualifiées, entrepreneurs, etc. « Nous n'avons pas de leviers d'action », souligne Jilali El Rhaz. « On pose des diagnostics, on réfléchit, on propose ». Le conseil, qui a organisé 2 000 heures de réunion depuis deux ans, a offert cinq contributions dont une enquête sur les loisirs et une proposition de café de garde. L'idée : que le Pays de Montbéliard ait toujours un café ouvert en soirée et, pourquoi pas, animé par des comédiens. La proposition en est toujours au stade de projet.

s'en sortir. Après, tout est affaire d'hommes et de culture territoriale. Il y a des liens de solidarité, des lieux de convivialité à mettre en place afin de faire émerger cet esprit. À côté des politiques, la société civile a un rôle à jouer. Il y va de notre développement économique ou, du moins, dans l'hypothèse pessimiste, du frein qu'on doit mettre à la désindustrialisation.

Propos recueillis par Sophie DOUGNAC

6) Mails envoyés

[Lire plus d'informations](#) | [Affichage](#) ▼

Seconde réunion pour la commission jeunes de PMA

15 Mars 2016 16:20

Expéditeur : [lisa soucha](#)

À : [sarah elmzaiti](#) [HELOISE DUMONT](#) [laura schackemy](#) [ELSA THIEMANN](#) [celine chovet](#) [alizee martin26](#) [e maillard610](#)
[caroline blumberg](#) [jilali elrhaz](#) [LAILA NIFAKIANE](#)

Bonjour,

Tu as participé à notre réunion sur la création d'une commission jeunes dans le Pays de Montbéliard suite à laquelle tu nous as informé de ta volonté d'en faire partie.
C'est avec un immense plaisir que nous te convions à une seconde réunion le **Jeudi 24 Mars à 14h** dans les locaux de **PMA** (8 Avenue des Alliés, 25200 Montbéliard) afin de concrétiser ce projet et commencer à échanger sur les sujets qui nous tiennent à cœur.

Donne nous la confirmation de ta présence avant le 22 Mars afin que nous nous organisions au mieux pour t'accueillir.

Excellente journée,
Lisa Soucha

3 Février 2016 21:25

Réunion pour commission jeunesse à Montbéliard

Expéditeur : [lisa soucha](#)

À : [2a-dut-rt](#) [etudiants-lp-adio@univ-fcomte.fr](#) [etudiants-lp-adio-app@univ-fcomte.fr](#) [1a-dut-gaco-app@univ-fcomte.fr](#)
[1a-dut-gaco@univ-fcomte.fr](#)

Bonjour,

N'avez-vous jamais rêvé que votre voix en tant que jeune soit entendue dans les décisions prises dans notre région ?

Dans le cadre du projet que nous réalisons à GACO en partenariat avec Pays de Montbéliard Agglomération, nous avons pour objectif de créer une commission jeunesse au sein du Conseil de développement afin d'apporter notre pierre à l'édifice et participer à dynamiser ce territoire et de permettre aux jeunes de s'exprimer enfin entre eux et de prendre part aux grandes décisions.

Le Conseil de Développement de l'Agglomération du Pays de Montbéliard (PMA) et nous même, étudiants, vous invitons à une réunion conviviale entre jeunes le :

- Jeudi 11 février de 13h30 à 15h30.
- dans les locaux de PMA qui se trouvent au 8 Avenue des Alliés, 25200 Montbéliard (Bus arrêt Etuves)

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site <http://www.agglo-montbeliard.fr/>

Cette rencontre nous permettra d'échanger sur les thèmes qui pour nous les jeunes sont importants pour notre bassin de vie et d'apporter des idées de changements et de projets. Chaque idée est bonne à prendre et vous pourrez débattre sur les sujets de votre choix. Cette première rencontre ne vous engage pas dans la commission mais vous pourrez à l'issue de cette réunion décider ou non de faire partie de la commission définitive.

Envie de vous exprimer et d'être les porte-paroles des jeunes alors on compte sur votre présence nombreuse pour donner naissance à cette commission participative ouverte aux jeunes. C'est une chance, il nous faut la saisir.

Si vous souhaitez participer à cette aventure avec nous et au pot qui suivra, veuillez confirmer votre présence en répondant à cet e-mail avant le 8 février afin que nous puissions nous organiser pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

En espérant une réponse favorable de votre part,

Cordialement,
Lisa

7) Débriefing

22 Mars 2016 à 14h30

Présents : tous les membres du groupe, notre commanditaire

Première réunion : 19 janvier dans le cadre des projets tuteurés

Notre toute première séance de projet tuteuré s'est déroulée sans notre commanditaire et notre tutrice, nous avons donc profité de cette séance pour nous familiariser avec les termes de notre sujet comme « Commission jeunes », « PMA » ou encore « CODEV ». Pour cela nous avons visité le site internet de PMA, ainsi que leur page Facebook et Twitter. Nous avons eu des difficultés dans un premier temps à cerner le sujet.

Notre première réunion en groupe avec notre commanditaire et notre tutrice s'est déroulée le 19 Janvier. On a réussi à bien comprendre le sujet grâce à la présentation de M.EL RHAZ sur l'histoire de PMA, du CODEV, et le contexte de notre projet. Cette première réunion nous a éclairé sur le sujet et a permis de mieux cerner les objectifs liés à ce projet.

Notre premier objectif était de réaliser une petite enquête qui nous renseignerait sur les freins et les motivations qui pousseraient les jeunes à faire partie d'une Commission jeunes. Cette première réflexion nous a permis de mesurer le niveau de connaissance des jeunes sur la notion de Commission. Nous avons donc réalisé un tableau avec ces différentes informations qui nous ont éclairées sur la non-connaissance des jeunes à propos de la notion de Commission et elles nous ont également montré les freins qui revenaient souvent comme le manque de temps ou le manque de proximité. Nous avons néanmoins questionné essentiellement des personnes de GACO en raison du manque de temps. Après réflexion, il aurait été intéressant pour cette première enquête d'avoir des réponses d'étudiants d'autres horizons.

Le 26 janvier a eu lieu notre seconde rencontre à l'agglomération, qui nous a permis de découvrir le bâtiment de PMA. M.EL RHAZ nous a présenté les lieux et notamment les différentes salles de réunions. Nous avons ensuite étudié tous ensemble les réponses obtenues à l'enquête et à partir de ça nous avons réfléchi à des éléments de réponses pour lever ces freins. Nous avons également évoqué la création d'une nouvelle page Facebook afin de faciliter la communication entre le Codev et le public.

Le 2 février nous nous sommes réunis dans les locaux de Numérica ce qui nous a permis de découvrir ce lieu que nous ne connaissions pas du tout, ainsi que les activités et les potentialités de cette organisation grâce à une présentation du Directeur Adjoint de Numérica. Suite à cela nous avons pris la décision d'organiser une première réunion avec des jeunes, afin de lancer le projet et de les informer une première fois sur le sujet et suite à cela de les inciter à faire partie de la commission définitive. C'est avec ce premier évènement que nous avons compris la difficulté de notre projet.

La première a été de diffuser un message par mail qui donne envie aux jeunes non seulement de le lire mais surtout de venir à la réunion. Nous avons donc essayé d'intégrer à la rédaction du mail d'invitation des mots clés comme « s'exprimer », « échanger » ou « jeunes ». Le second problème a été d'identifier qui on allait inviter, par exemple leurs âges, le nombre de membre maximum dans la commission ou encore les lieux d'études des membres. Un autre problème qui s'est imposé à nous était l'obtention d'adresses électroniques universitaires ou d'une base de données fiables avec un maximum d'adresses. Nous avons finalement trouvé les adresses d'environ 700 étudiants du territoire, mais nous n'avons eu que 5 réponses au total. Le peu de retour suite à nos mails nous a un peu découragés. Notre commanditaire s'est occupé de réserver une salle à PMA pour notre réunion, car on a estimé que ce lieu était le plus adapté afin que les personnes présentes voient directement le cadre et l'ambiance de cet endroit.

Les étudiants de carrières sociales, qui étaient intéressés par la Commission lors d'une présentation extérieure de M. EL RHAZ, n'ont jamais donné suite à nos mails (ce comportement reflèterait-il une caractéristique de la jeunesse ?). En effet nous nous sommes rendu compte que la fiabilité des informations dans l'organisation d'évènements n'était pas chose facile et que bien souvent notre communication par mail ou même par téléphone n'a pas été fructueuse. Après réflexion notre premier mail pour la première réunion était un peu trop long ce qui n'incitait pas les jeunes à le lire, d'où l'importance d'être rigoureux dans la rédaction d'un message.

Quant à la mise en place de la réunion, les difficultés ont été de définir une date qui convienne à un maximum de gens, ainsi que le créneau et le lieu le plus adapté.

Suite au taux de non réponse phénoménal à notre mail, nous avons fait une annonce devant la classe afin de relancer les élèves et de les inciter à le lire. Nous avons vu qu'effectivement beaucoup ne l'avaient même pas lu et certains se sont donc montrer intéressés par l'idée. Pour nous, le fait de ne pas avoir de réponse était assez stressant et c'est avec déception que nous voyions que la détermination et l'intérêt que nous portions à ce projet n'était pas forcément partagé par les autres jeunes.

Vient le jour de la réunion, le jeudi 11 février. Tout d'abord nous faisons face à plusieurs problèmes techniques pour entrer dans les locaux de PMA. En effet, il n'y avait

personne à l'accueil pour nous ouvrir le parking et il y avait des travaux devant l'entrée. Ensuite, nous avons constaté que certaines personnes n'ont pas tenu parole et ne sont pas venues. Ces problèmes font parties intégrantes de la mise en place d'un événement.

Nous avons donc commencé la présentation dans la salle du Conseil Communautaire, qui représente le lieu de la délibération - assez impressionnant. Nous avons choisi comme support de présentation du projet un diaporama pour lequel nous nous étions répartis les temps de paroles, ~~que nous avons ensuite expliqué devant notre public d'étudiants.~~ Nous avons donné aux étudiants un document avec des informations à remplir comme par exemple le nom, l'adresse et leur volonté ou non de faire partie de la commission. Suite à cette petite enquête, 6 personnes ont manifesté leur volonté à faire partie de la commission définitive. Nous avons continué notre discussion dans une autre salle afin de partager un moment plus convivial autour de viennoiseries offertes par le Codev.

Nous avons cependant rencontré plusieurs difficultés durant cette réunion. Ainsi, on nous a rapporté que l'usage des micros lors de la prise de parole a été déplaisant. Il était difficile d'établir un dialogue fluide entre nous et les participantes. Etant donné que c'était notre première expérience dans l'organisation d'évènement, il était difficile d'adopter un style plus convivial qui se rapprocherait du vécu d'un jeune et qui s'éloignerait d'une démarche orientée vers l'atteinte de nos objectifs. Suite à notre réunion, la plupart des personnes présentes ont confirmé les freins recensés dans l'enquête à savoir la gestion du temps et la distance.

Nous étions satisfaits et soulagés après notre réunion puisque nous avons surmonté nos peurs et nos difficultés à créer une commission. De plus, les retours positifs des personnes ont constitué un élément déclencheur à l'organisation des réunions de travail afin de composer la commission.

C'est ainsi que nous avons décidé de faire une suite de réunion avec ces mêmes personnes mais nous n'avons eu aucune réponse favorable.

Nous avons comme perspective de finir la création de la page Facebook et de faire de nouvelles réunions qui visent à intégrer de nouveaux membres mais aussi d'ancrer l'apport d'ores et déjà manifesté par les étudiants.

Bilan qualitatif :

Nom	Age	Freins	Motivations	Contact
Laura	18	Hors Montbéliard, horaires le soir	Pas d'évènements à Montbéliard, être au siège, se sentir utile et représenter les jeunes	
Héloïse	18	Si les réunions sont le week-end ou hors Montbéliard, réunion ennuyante, projets qui n'aboutissent pas	Etre utile, créer des évènements, rencontrer de nouvelles personnes	
Anthony	18	Pas une bonne ambiance, horaires qui n'arrangent pas, ne pas se sentir concerné par les sujets	Se sentir concerné, bonne entente dans le groupe, être vraiment utile et reconnu comme tel	
Elsa	19	Mauvaise expérience, prend trop de temps et d'énergie, pas assez de contact, pas de moyen de locomotion	Bonne ambiance dans le groupe, pas payant pour en faire partie, pas d'obligation, rencontrer d'autres jeunes	
Stéphane	18	Manque de temps	Intéressant d'organiser des évènements pour les jeunes, même vision 'jeune' dans le groupe	
Morgane	21	Ne connais pas assez bien la ville de Montbéliard	Contribuer à l'animation et à l'expansion de la	

			ville	
Chloé	19	L'investissement, l'inutilité de certaines réunions, horaires	S'investir dans la vie de la ville, mieux comprendre son fonctionnement, connaître les représentants, faire remonter les avis des habitants	
Basille	22	Beaucoup de temps	Créer et participer activement à une communauté, développer un projet intéressant, le faire partager	
Thomas	20	Manque de temps (étude), étude hors de la ville	Etre un porte-parole pour la jeunesse, me battre pour obtenir des choses pour moi et les autres, être informer des objectifs de la ville	
Hanifa	20		Améliorer la vie étudiante, gratuit	
Elisabeth	19	Responsabilité, temps	Participation, être intégrée à un projet	
Marie	19	Manque de temps, responsabilité	Rencontrer des personnes et un public différent, se sentir utile, rendre attractive la ville	
Juliette	19	Pas envie de s'impliquer quand on ne se reste pas dans cette ville	Envie de changer les choses, participer et s'impliquer dans la vie de la	

			commune	
Saïme	18	Pas le temps, pas d'aboutissement	Organisation de goûté	
Betul	19	Pas le temps, pas de proximité	Projet concret qui se réalise	
Amir	18	Pas de rémunération, pas le temps	Plus de communication et de publicité, projet concret, plus de notoriété, apporter ma parole	
Abdellah	26	Le temps, ne pas se sentir concerné, le manque d'information	Plus d'information, de retombés	
Axelle	19	Pas de responsabilités trop lourdes	Se regrouper entre jeunes, avoir des projets communs, faire bouger les choses, combler nos besoins de jeunes	
Rabah	22	Les jeunes ne sont pas sérieux	Sujets intéressants	
Hannedi	21	Temps, ennuyant	Réaliser projets concrets (parking)	
Rémi	18	Temps	Expérience, sorties	
Steven		Pas sociable		
Sarah	18	Pas le temps, pas l'envie		
Apoline		Le temps	Entre jeunes, tout le monde s'écouterait	

Cette enquête nous a éclairés sur les freins et les motivations des jeunes à faire partie d'une commission jeunes. Nous avons donc pu relever quelques informations intéressantes :

Freins :

- 75% des personnes évoquent comme frein un manque de temps
- 25% des personnes évoquent un problème de distance

Motivations :

- 50% évoquent le fait de se sentir utile dans ce projet
- 29% évoquent le fait de se réunir entre jeunes

Phases	Actions	Supports
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un RSE existant / Démonstration • Identification d'un chef de projet • Choix d'un périmètre de test 	<ul style="list-style-type: none"> • Vision du projet • Plan d'actions
Expérimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil des éléments graphiques • Liste des communautés à ouvrir • Liste des acteurs et rôles • Liste des documents à publier • Guide d'utilisation • Scénario d'animation 	<ul style="list-style-type: none"> • RSE expérimental • Scénario
Bilan Expérimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire utilisateur • Entretiens téléphoniques ou en à face à face • Réunion de bilan (Direction et chef de projet) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan qualitatif